

Demande d'autorisation pour la pose d'un miroir

Requérant :
(nom, adresse)

Courriel :

Requiert par la présente l'autorisation de placer un miroir en bordure de route cantonale.

Emplacement prévu :
(Rue, parcelle, etc...)

Motif, explications :

Le propriétaire du bien-fonds où sera posé le miroir a donné son accord au requérant :

oui

non

Lieu et date :

Signature du requérant :

Il sera joint à la présente demande un plan de situation sur lequel figurera l'emplacement du miroir désiré ainsi que celui du débouché à desservir.

Préavis et remarques de l'autorité communale compétente :

Lieu et date :

Timbre et signature de l'autorité communale :

Le présent formulaire est à remettre à l'autorité de police locale de la commune. Après préavis, cette dernière fait suivre la demande au Service cantonal des infrastructures dont l'adresse figure en haut du formulaire.